

**INTERESSEMENT 2022**  
**ABONDEMENT 2023**  
**ÇA DEBUTE MAL !**

**Les négociations Intéressement et abondement ont débuté le 12 avril. La direction annonce vouloir rester sur un volume global équivalent à l'année précédente sans prendre en compte l'inflation galopante...**

## Statu quo proposé

L'argumentation de la Direction tient en 3 points :

1. Sécuriser l'intéressement et « maintenir les équilibres ».
2. Adapter les indicateurs pour permettre de conserver un intéressement équivalent à 2021.
3. Garder un critère de production et conserver des indicateurs de résultats.



Un bien triste argumentaire qui reflète bien que les employeurs n'ont que faire de la perte du pouvoir d'achat que subit le personnel, et qu'ils ne sont surtout pas prêts à mettre fin à l'austérité salariale qui est de mise au sein d'EDF depuis plusieurs années !

## Statu quo refusé

FO a indiqué aux employeurs qu'il serait inacceptable de ne pas tenir compte l'inflation sur le sujet de l'intéressement.

Au-delà de l'inflation, les employeurs doivent prendre conscience que la reconnaissance de l'investissement des personnels dans les résultats de l'entreprise par le biais de l'intéressement/abondement est perçu par le personnel comme une provocation.

FO a clairement indiqué à la Direction que l'approche proposée n'était pas acceptable.

Dans cette négociation, nous porterons des revendications visant à ce que les personnels perçoivent un intéressement supérieur à celui de cette année et que les critères d'abondement soient revus afin de redonner du pouvoir d'achat au personnel. C'est pour cette raison que nous refusons l'approche proposée qui consiste à rester sur un volume global équivalent à l'année précédente.

**FO ne réclame pas la lune mais une juste reconnaissance de l'investissement et de la contribution du personnel aux résultats de l'entreprise.**